SCoT
DES TERRITOIRES
DE L'AUBE

Madame Marie-Hélène TRESSOU
Mairie de LUSIGNY-SUR-BARSE
10 270 LUSIGNY-SUR-BARSE

Troyes, le 26 janvier 2024

Affaire suivie par :
Claudie Leitz – Tél : 03.25.71.88.98
claudie.leitz@syndicatdepart.fr
N/Réf : n° 07-01-24
Objet : Projet de modification simplifiée n°3 du P.L.U.

SYNDICAT DEPART

SYNDICAT D'ÉTUDE, DE PROGRAMMATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION TROYENNE

syndicatdepart.fr

Direction et assistance technique

28, boulevard Victor Hugo
10000 TROYES
tél. **03 25 71 88 98**
fax 03 25 71 88 89

Secrétariat administratif

Mairie des Noës
10420
Les NOËS-PRÈS-TROYES
tél. 03 25 74 85 86
fax 03 25 74 35 87

Madame la Maire,

Vous m'informez, par courrier du 20 décembre 2023, du projet de modification simplifiée n°3 de votre Plan Local d'Urbanisme.

Ce projet vise à adapter le règlement écrit de la zone A afin de permettre la création de bâtiments agricoles complémentaires à une exploitation existante ayant une activité d'élevage dans les secteurs figurant au règlement graphique comme « prairies à préserver », afin précisément de contribuer à la préservation et à l'entretien de ces prairies par le maintien de l'activité d'élevage.
Les dispositions introduites en termes d'emprise au sol, de hauteur, de distance d'implantation et d'aspect extérieur des constructions semblent de nature à garantir l'intégration architecturale et paysagère des bâtis agricoles et la limitation de leurs impacts sur l'environnement.
Ces évolutions apparaissent sans conséquences sur l'économie générale du document et sa compatibilité avec le SCoT.

Pour conclure et après consultation des éléments transmis, je vous informe que je n'ai pas d'autre remarque à émettre sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-Pierre ABEL